

M. McILRAITH: Je ne sais pas ce que l'honorable député veut dire, lorsqu'il avance que la subvention est abolie.

M. FULTON: Un communiqué aux journaux annonçait l'autre jour l'abolition de la subvention à l'égard de la production de l'acier. Il en a été question à la Chambre, lors de l'examen des crédits du ministère de la Reconstruction, et l'honorable député de Cap-Breton-Sud a critiqué assez longuement le moment choisi pour l'abolition de ladite subvention. Plus tard, le ministre de la Reconstruction m'a dit que l'économie ainsi réalisée serait d'environ 2.5 millions de dollars et que la hausse du prix de l'acier coûterait à l'ensemble du pays environ 17 millions de dollars. Il était donc bien établi que la subvention à l'égard de l'acier était abolie, et je ne vois pas pourquoi nous avons maintenant besoin d'un crédit supplémentaire de 3 millions relativement à des subventions à la production et au transport.

M. McILRAITH: Je ne crois pas que la discussion antérieure soit allée aussi loin que l'honorable député le prétend. Il ne s'agit aucunement d'une suppression. On a abandonné la subvention sous son ancienne forme pour en établir une nouvelle. En outre, le budget principal des dépenses renfermait un montant de 5 millions qui a fait l'objet d'une assez longue discussion.

M. GILLIS: Les observations de l'honorable représentant de Kamloops sont exactes. Le Gouvernement a autorisé récemment une majoration du prix de l'acier, qui s'établit à \$8.20 la tonne en moyenne, variant de \$5 la tonne pour l'acier de base à \$12 la tonne pour l'acier ouvré. Le Gouvernement a cherché à justifier cette majoration du prix de l'acier en disant qu'elle lui permettrait d'économiser \$2,500,000 en subventions. Quand nous avons discuté cette question, j'ai dit qu'en se fondant sur la production d'acier en 1947, le relèvement du prix permettrait aux aciéries comme la *Dosco*, la *Stelco* et l'*Algoma* de réaliser des bénéfices additionnels d'environ 9 millions de dollars. J'ai ajouté que le moment était très mal choisi, parce qu'une augmentation du prix de l'acier de base aggraverait davantage la situation des prix au pays. D'après le communiqué dont j'ai pris connaissance, on s'est excusé en disant que le Gouvernement épargnerait ainsi deux millions et demi en subventions.

M. McILRAITH: L'économie est plus importante que cela.

M. GILLIS: Mais le budget principal des dépenses prévoit 5 millions de dollars et le [M. Fulton.]

budget supplémentaire 3 millions. Le Gouvernement ne peut donc alléguer qu'il économisait \$2,500,000.

M. McILRAITH: Nous économisons un peu plus.

M. GILLIS: Vous n'économisez rien, car vous rejetez le fardeau sur le consommateur et empirez la situation des prix, qui est déjà mauvaise. Je ne croyais pas que vous fussiez en mesure de vous soustraire aux subventions ou à les limiter à ces 5 millions, inscrits dans le budget principal des dépenses. Je ne m'élève pas contre la subvention, car dans la région d'où je viens on en a besoin pour expédier l'acier de base au centre du Canada. Mais cette ligne de conduite n'a pas de sens et n'est pas conforme à l'argument que le ministre a invoqué à la Chambre, alors qu'il motivait la hausse du prix. Je blâme le Gouvernement d'avoir autorisé cette augmentation du prix de l'acier de base au moment où il a posé ce geste. Il s'agit d'une hausse moyenne d'environ \$8.20 la tonne dont le consommateur fait les frais. A mon sens, vous n'économisez rien sous forme de subventions et le relèvement du prix de l'acier tendra sûrement à aggraver la situation des prix, qui est déjà mauvaise.

(Le crédit est adopté.)

883. Publicité et annonces commerciales au Canada et à l'étranger—Crédit supplémentaire, \$116,000.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Voici un autre de ces crédits pour fins de publicité, que l'on rencontre partout. A quoi doit servir ce supplément de \$116,000?

M. McILRAITH: L'objet de ce crédit est, au moyen de la publicité et de la réclame, d'aider à trouver des débouchés extérieurs aux produits canadiens et à intéresser les producteurs étrangers au marché canadien. A cette fin, nous cherchons à éveiller l'intérêt des industriels, producteurs et importateurs canadiens à l'égard des marchés étrangers, et à leur faire connaître les services que le ministère du Commerce met à leur disposition.

La réclame au Canada et à l'étranger compte pour \$100,000 et les films, pour \$16,000.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Ce n'est pas une explication. Nous savons, d'une façon générale, la destination de ce crédit. Pourquoi nous faut-il \$116,000 de plus en ce moment? Une dépense aussi forte est vraiment extraordinaire, surtout lorsque, comme à l'heure actuelle, la demande est supérieure à l'offre, qu'il y a pénurie dans tous les domaines.